

Les Archives du Calvados

10 siècles d'histoire quotidienne des Calvadosiens



archives.calvados.fr

calvados.fr





LES ARCHIVES DU CALVADOS

10 siècles d'histoire
quotidienne
des Calvadosiens

Avant-propos



Jean-Léonce DUPONT
Président du Département
du Calvados

L'histoire des Archives du Calvados débute à la Révolution, lorsque la loi du 5 brumaire an V (1796) instaure au chef-lieu de chaque département un dépôt chargé de recueillir les archives publiques. Il s'agit alors essentiellement des archives nationalisées par la Révolution : archives des institutions d'Ancien Régime supprimées, dont l'Intendance de Caen ou les justices d'Ancien Régime ; archives des établissements religieux, dont l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames de Caen.

Aujourd'hui, les Archives du Calvados préservent la mémoire de dix siècles d'histoire, depuis les premières chartes de Guillaume le Conquérant au XI^e siècle jusqu'aux archives du XXI^e siècle. Elles tirent leurs racines des institutions qui, sous l'Ancien Régime, avaient déjà eu pour préoccupation de conserver la trace de leur action. Elles sont aussi une invention de la République française, nées d'une exigence démocratique nouvelle, et d'une réflexion sur l'histoire nationale et sur le patrimoine mis à la disposition de tous. Elles ont su se réinventer avec la Décentralisation et dans notre société post-moderne, avide à la fois de transparence et de protection de la vie privée.

C'est donc une histoire longue, aussi longue que l'histoire de notre pays, que ce petit ouvrage se propose de retracer, nous invitant à un voyage dans le temps et parmi le patrimoine écrit précieux de notre département.

Le bâtiment des Archives n'est pas seulement un lieu de conservation, de stockage. Depuis les lois de décentralisation, le département du Calvados a beaucoup œuvré pour la préservation mais aussi pour la diffusion de ce patrimoine souvent trop méconnu. Les Archives ont bénéficié de locaux dédiés, puis agrandis. Depuis la construction de la seconde tour de conservation, inaugurée en 1992, les réalisations n'ont pas manqué : collecte de fonds précieux ou d'archives contemporaines documentant notre histoire récente, restaurations et numérisations, mises en ligne. Aujourd'hui, de nouveaux investissements permettent à ce bâtiment d'envisager les défis du XXI^e siècle avec optimisme, dans des lieux de conservation aux normes les plus récentes et grâce à des espaces publics entièrement repensés.

C'est aussi un lieu de vie et de travail en perpétuelle mutation, au service de tous les Calvadosiens, que je vous propose donc de découvrir.

Jean-Léonce DUPONT



**Les Archives
du Calvados,
Histoire
d'une institution**

Les Archives du Calvados au XIX^e siècle, une mise en place difficile

Les débuts des Archives du Calvados dans les premières années du XIX^e siècle restent mal connus. Les fonds conservés sont dès l'origine d'une grande valeur. Les archives de l'Intendance de Caen (série C), des bailliages et justices d'Ancien Régime (série B), comme les archives des abbayes, notamment celles d'Aunay-sur-Odon, Troarn, Saint-Etienne ou La Trinité de Caen, font leur fierté. Le territoire départemental est très peuplé depuis longtemps, riche d'institutions importantes. L'Intendance avait ainsi au XVIII^e siècle la haute main sur un territoire étendu couvrant la Manche actuelle et le Calvados jusqu'à l'embouchure de la Dives. Les destructions révolutionnaires semblent avoir été limitées. Aujourd'hui encore on trouve la trace dans de nombreux fonds du classement antérieur à la Révolution, tel qu'il s'organisait dans le chartrier d'origine avant son entrée dans les fonds publics.

► L'équipe des Archives du Calvados en 1929.
AD14, 2F1/30

Les conditions de conservation dans la première moitié du XIX^e siècle sont en revanche très précaires. Les documents sont conservés au gré des premières installations de la nouvelle institution préfectorale, qu'ils suivent dans leur pérégrination : d'abord dans une galerie de l'Abbaye-aux-Hommes, puis à partir de 1802 dans deux grandes salles du premier étage de l'ancien collège de Jésuites où avaient été déménagés les services de la Préfecture¹. En 1841, Auguste Le Prévost, chargé d'inspecter les Archives, trouve l'archiviste « dans un prétendu cabinet de travail formé aux dépens du palier de l'escalier, mal fermé, glacial et insalubre »².

À l'achèvement de l'aile de bureaux joutant l'hôtel de préfecture en 1850, le long de la rue Saint-Laurent, les archives sont installées au-dessus des Grands Salons. Si on peut parler de greniers, l'installation y est tout de même correcte. L'architecte départemental Harou-Romain a conçu une galerie spécifique, même si elle se révélera vite trop exigüe.

L'organisation est elle-même balbutiante. Les premiers fonctionnaires de la préfecture en charge des archives ont d'autres attributions, sont peu formés à ce métier, et leur travail ne recueille que peu de louanges... Le ministre de l'Intérieur se plaint au préfet de ce que le Calvados « était l'un des départements où le service des archives laissait le plus à désirer »³.

En l'absence de salle de lecture et de responsable formé, les historiens locaux ont directement accès aux archives dans les espaces de conservation. Léchaudé d'Anisy rédige un catalogue extrêmement précis des chartes anciennes des abbayes conservées aux Archives du Calvados, qui sert encore de base de travail pour les médiévistes⁴. L'abbé de La Rue réalise à partir des documents consultés une somme sur l'histoire de Caen⁵. Malheureusement, l'absence de surveillance et d'organisation induit des

1. Détruit par les bombardements de juin 1944, le collège Jésuite du Mont se trouvait à proximité de l'actuel hôtel du département. Il n'en subsiste que des éléments disparates dont bien sûr l'église Notre-Dame de la Gloriette.

2. AN F 21/368. Cité par Gildas Bernard, *Guide des Archives départementales du Calvados*, p. 17.

3. Lettre du ministre du 9 août 1853. Cité par Gildas Bernard, *op. cit.*, p. 18.

4. *Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les Archives du Calvados*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Caen, 2 vol. et un atlas de planches sur les sceaux, 1834-1835.

5. *Essais historiques sur la ville de Caen*, Caen, 1819.





◀ Détail d'une fenêtre des Archives du Calvados, plan des travaux de 1866.

AD14, CPL/375

risques importants de pertes ou de vols d'archives (on parle pudiquement de « distractions ») et ces deux grands érudits furent aussi parfois les pilliers des fonds qu'ils consultaient⁶. Le fonds de l'Abbaye-aux-Dames perd à cette époque des documents précieux. Certains seront retrouvés par Léopold Delisle en Angleterre et rachetés par la Bibliothèque nationale qu'il dirige alors. C'est le cas du cartulaire de l'Abbaye-aux-Dames, aujourd'hui conservé à Paris⁷. D'autres, comme le cartulaire de l'Abbaye-aux-Hommes, réapparaîtront en vente publique des décennies plus tard⁸.

Le premier archiviste départemental formé à son métier, Eugène Chatel, n'arrive dans le Calvados qu'en 1855. Sa nomination suit le décret du 4 février 1850 qui cherche à professionnaliser la fonction en la réservant aux archivistes-paléographes. Son premier rapport de 1856 souligne les nombreuses difficultés auxquelles il doit faire face.

La situation va cependant rapidement évoluer de manière favorable.

En 1863, le préfet Le Provost de Launay propose au Conseil général la construction d'un bâtiment dédié aux Archives. Achevé pour son gros-œuvre en 1865 avec une rapidité remarquable, le bâtiment est mis en service en 1867 et fonctionnera un siècle jusqu'à sa démolition en 1966. Il est conçu par l'architecte départemental Léon Marcotte, qui finalise à la même époque l'hôtel de la préfecture⁹.

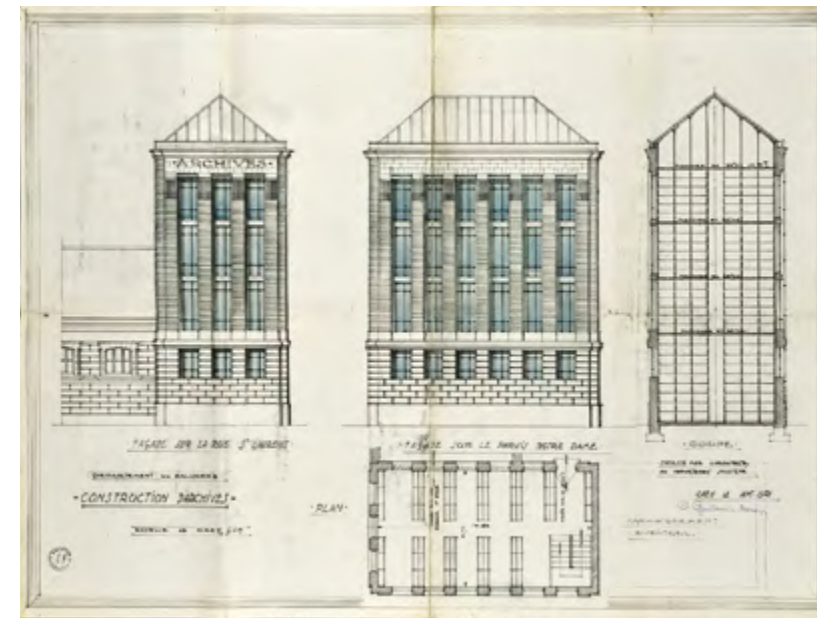
Le projet retenu pour les Archives du Calvados, dans l'alignement de l'aile des bureaux de la préfecture rue Saint-Laurent, s'inspire des tendances architecturales de l'époque. Avec sa façade monumentale percée de six hautes verrières, il est le plus bel exemple d'architecture

6. Cette accusation est portée de manière répétée aussi bien par René-Norbert Sauvage que par Lucien Musset (*Actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, 1967) ou Gildas Bernard dans son *Guide des Archives du Calvados*. C'est pourquoi nous nous permettons de la reprendre ici comme une forte présomption.

7. BNF, ms latin 5650.

8. Acheté par le département en décembre 1996, le cartulaire de l'Abbaye-aux-Hommes est coté 11/41.

9. Marcotte est l'auteur du portail d'honneur sur l'actuel place Gambetta et des décors de la salle à manger destinée à recevoir Napoléon III à l'occasion de sa visite d'inauguration de la ligne Paris-Cherbourg en 1858.



▲ Projet d'extension du bâtiment des Archives, non réalisé, 1921

AD14, N/2980/1



▲ Projet d'extension du bâtiment des Archives, réalisé, 1930

AD14, N/2980/1

Second Empire à Caen. Il fait également partie des très rares bâtiments conçus spécifiquement pour les Archives au XIX^e siècle. Il restera cependant méconnu, éclipsé par l'imposant hôtel de Ville de la place de la République. Epargné par les destructions de 1944, qui dégagent une perspective nouvelle permettant de mieux l'apprécier, il n'en sera pas moins démoli dans l'indifférence générale en 1966.

Bien que de belle facture, le bâtiment est vite saturé. Il ne dispose pas d'espaces adaptés pour le classement ou la consultation, qui s'organisent de manière inconfortable sous les combles de la préfecture.

Malgré ces contraintes, les archivistes départementaux de la fin du XIX^e siècle, Armand Bénét et Georges Besnier, réalisent un travail considérable. Ils mettent à disposition des chercheurs des inventaires encore utilisés aujourd'hui pour toutes les séries anciennes. Ils classent les archives des abbayes (série H), de l'Intendance de Caen (série C), de l'Université (série D) et d'une grande partie des fonds privés anciens et des archives généalogiques. En 1912, est publié le répertoire des documents anciens conservés dans les archives communales¹⁰.

Georges Besnier est aidé à partir de 1908 par René-Norbert Sauvage, d'abord comme stagiaire, puis comme archiviste-adjoint à partir de 1911. Originaire de Caen, Sauvage soutient en 1911 une thèse à la Faculté de Lettres de l'Université de Caen portant sur l'histoire de l'abbaye de Troarn, pour laquelle il exploite le fonds très conséquent de l'abbaye¹¹. Sa thèse complémentaire est consacrée au classement du fonds de l'Abbaye-aux-Hommes. Il s'agit alors du fonds le plus prestigieux des Archives du Calvados, presque entièrement intact et comportant l'ensemble le plus important des chartes de Guillaume le Conquérant pour la Basse-Normandie.

10. *Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales, département du Calvados*. Caen, imprimerie Henri Delesques, 1912.

11. René-Norbert Sauvage, *L'Abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au seizième siècle*, Caen, 1911.



René-Norbert Sauvage (1919-1949), l'époque héroïque

Dans tous les services d'archives départementales, un nom plus qu'un autre retient souvent l'attention. Pour les Archives du Calvados, c'est certainement le cas de René-Norbert Sauvage. Il est bien sûr l'archiviste en poste durant la seconde guerre et les bombardements de juin 1944. Il est aussi le modèle de l'archiviste-historien, entièrement dédié à son travail, et dont les compétences s'étendent bien au-delà de l'archivistique au sens strict du terme. Né dans le département, il y fait toute sa carrière et mêle les joies de l'érudition personnelle, souvent tournée vers la période médiévale, au travail archivistique proprement dit. Universitaire, docteur-ès-lettres, il anime les réseaux d'érudition locaux comme secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie puis de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen.

◀ Le bâtiment des Archives rue Saint-Laurent avant sa destruction, 1961. Vue extérieure.

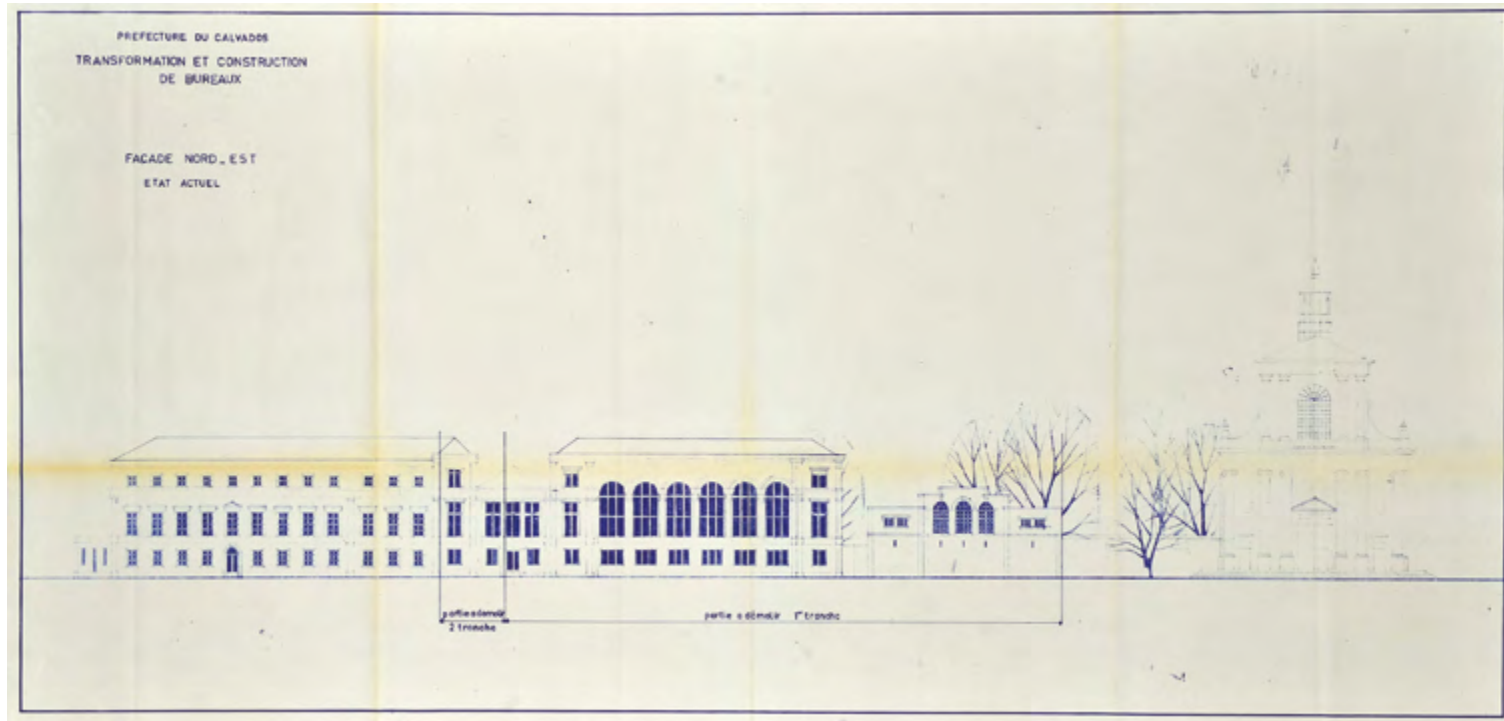
AD14, N/2939

Homme d'action, il est de 1915 à 1931 le chef de cabinet des préfets Hendlé et Hélitas. Il assure durant la grande guerre la direction de la bibliothèque municipale de Caen, et la fonction de conservateur des antiquités et objets d'art à partir de 1914. Lucien Musset résume cette omniprésence dans le petit ouvrage qui lui est dédié à sa mort par ces mots : « C'était, depuis quarante ans, le directeur spirituel de toute l'érudition historique normande »¹².

En 1930, Sauvage obtient la création par le conseil général d'une annexe dans le prolongement du dépôt principal. De moindre hauteur et d'une ambition architecturale plus modeste, le bâtiment présente sur la rue Saint-Laurent une façade tripartite dont l'élément central est éclairé par trois baies en plein-cintre. La façade en retour donnant sur le parvis de l'église de la Gloriette est l'entrée au public du bâtiment. Le rez-de-chaussée est réservé à la réception des versements et à la conservation des journaux et imprimés. L'étage est divisé en trois parties : une grande salle de lecture, le bureau de l'archiviste départemental, et une salle dédiée au tri et classement qui communique avec le dépôt par une passerelle vitrée. L'espace de stockage disponible est toujours une préoccupation. En 1932, le département doit acquérir la collégiale du Sépulcre pour en faire un dépôt annexe. Abandonnée par les autorités militaires qui y entreposaient du matériel, elle est équipée de rayonnages en bois mais reste un expédient malcommode.

Durant la très longue carrière de Sauvage, la guerre, l'occupation et les suites des bombardements de juin 1944 sont des moments de tension exceptionnelle. Sa correspondance conservée aux Archives du Calvados illustre son énergie et son volontarisme. Par ses fonctions ou par son expertise, il apparaît comme l'autorité incontournable de l'époque pour toute question relative au patrimoine. Il suit la mise à l'abri des collections de toutes les institutions muséales durant la drôle de guerre et la débâcle, s'entretient avec la directrice de la bibliothèque de Bayeux sur la situation de la tapisserie, est informé de toutes les occupations de châteaux privés par les troupes allemandes. Il préside à la sélection

¹² Lucien Musset, *René-Norbert Sauvage (1882-1955)*. Caen, 1955



▲ Plan de la destruction des Archives départementales de la rue Saint-Laurent, 1966. AD14, 1013W/260/1

▼ Le bâtiment des Archives rue Saint-Laurent avant sa destruction, 1961. Vue extérieure. AD14, N/2939

► Le bâtiment des Archives du Calvados et la Préfecture dans les années 1950. AD14, 1727W/46

des statues en bronze qui doivent être fondues pour participer à l'effort de guerre allemand¹³. En 1940 dans le contexte de la débâcle et de l'exode, les séries anciennes sont déménagées au prieuré de Saint-Gabriel¹⁴, puis à l'été 1942 au château de Vaux à Saint-Maurice-Saint-Germain (Eure-et-Loir)¹⁵. Elles suivent un chemin proche des collections les plus précieuses du musée de Caen ou de la bibliothèque municipale, transférées également à Saint-Gabriel, dans l'abbaye de Mondaye, ou au château de Baillou (Loir-et-Cher). Les archives anciennes de la ville de Caen, d'abord transférées

13. Sur ce sujet, voir Emmanuel Luis, « Entre envois à la fonte et souci de sauvegarde, la statuaire publique sous le régime de Vichy dans le Calvados », dans *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie*, t. 75, 2018.

14. Le prieuré Saint-Gabriel, sur la commune actuelle de Saint-Gabriel-Brécy, est identifié comme lieu possible pour l'évacuation des archives dès les années 1930 par la commission de protection des monuments historiques (T/6041). Les rapports annuels de 1940 et de 1942 mentionnent 35 voyages à l'automne 1939 et l'hiver 1940, concernant les séries A, B, C, G, H, L et Q. D'autres lieux de stockage sont mobilisés, dont l'abbaye de Juaye-Mondaye. Certains ont dû être décidés en urgence en juin 1940, à cause de l'occupation par les Allemands des châteaux où se trouvaient les archives. Voir T/6041, T/6042, T/6043 et T/6044 (attention, fonds en cours de recotation).

15. T/6044 (attention, fonds en cours de recotation)

aux châteaux de Vendes et de Creully, sont quant à elles ramenées à l'église du Sépulcre à l'hiver 1943-1944. Mais si les collections restées au musée des Beaux-Arts et à la bibliothèque municipale furent perdues à jamais le 7 juillet 1944 dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, le bâtiment des Archives de la rue Saint-Laurent, comme l'ensemble de la préfecture, ne subirent que des dégâts secondaires. L'annexe du Sépulcre perdit son toit, réparé à la va-vite, mais ne fut pas non plus incendiée, alors même que tout le quartier alentour subissait des bombardements massifs.

La chance, ou le destin, voulurent donc que les collections des Archives départementales sortent pratiquement intactes de la Bataille de Normandie alors que celles du musée et de la bibliothèque de Caen, de la bibliothèque universitaire, ou des Archives de la Manche étaient amputées voire anéanties.

Le patrimoine archivistique du Calvados ne fut pas pour autant intégralement préservé. L'occupation du bâtiment

de la rue Saint-Laurent en juillet 1944 par des soldats allemands, puis canadiens, provoqua des dégâts. Les déplacements en catastrophe de documents en raison des dommages de l'été 44 provoquèrent des désordres dans les collections. Les archives conservées au Sépulcre furent un temps exposées aux intempéries ou déplacées dans de mauvaises conditions. C'est dans ce contexte très difficile que les chartes de la série H, qui avaient été déposées dans la crypte des bénédictines de Caen, sont transportées le 18 juillet 1944 à la bibliothèque municipale de Bayeux.

Surtout, des fonds qui n'avaient pas encore été versés aux Archives furent détruits. Pour la ville de Caen, les archives anciennes conservées dans l'annexe du Sépulcre furent sauvées mais les archives du XIX^e siècle et l'Etat Civil furent détruits dans l'Hôtel de Ville. Les fonds anciens de la ville de Falaise déposés aux Archives départementales en 1936, ont été sauvés. De même, les archives anciennes de la ville de Lisieux ont été épargnées par miracle. En revanche, les archives des villes de Vire, Pont-l'Évêque ou Condé-sur-Noireau furent détruites. En 1949, René-Norbert Sauvage estime que sur 763 communes, 96 ont perdu leurs archives¹⁶, notamment autour de Caen (Biéville-sur-Orne, Epron, Cambes-en-Plaine, Evrecy par exemple) et dans la région de Vire. De nombreuses archives de notaires et de services publics furent également détruites dans les bureaux où elles étaient conservées, particulièrement à Caen, Lisieux, Pont-l'Évêque, Falaise et Vire. Le Bessin et la côte fleurie furent, logiquement, les plus épargnés par ces pertes.

La fin de carrière de René-Norbert Sauvage se déroule dans le contexte difficile de l'immédiat après-guerre. Dans une ville dévastée et où tout est à reconstruire, il a les plus grandes difficultés à obtenir le minimum nécessaire aux réparations des dégâts liés aux bombardements. Les travaux de toiture nécessaires à l'église du Sépulcre sont lents. La correspondance de Sauvage trahit son inquiétude, voire son amertume face aux conditions de conservation très dégradées des collections.

16. René-Norbert Sauvage, *Les Destructions de 1944 dans le Calvados (Archives, bibliothèques, musées)*, Caen, 1949, p. 10.





◀ Le bâtiment des Archives rue Saint-Laurent avant sa destruction, 1961. Vues intérieures.

AD14, N/2939

Plusieurs projets de réaffectation du bâtiment des Archives pour la préfecture sont avancés en 1945, au plus fort des terribles années de l'après-guerre. L'archiviste départemental s'oppose à ces déplacements hasardeux, par exemple au château de Beauregard à Hérouville. Il résiste aux occupations partielles de ses locaux, notamment pour y installer le conseil de préfecture et dégager ainsi de l'espace à l'Hôtel de préfecture pour l'installation de la TSF¹⁷.

Le retour des documents transférés en urgence est progressif : les chartes de la série H reviennent à Caen en juin 1946, ainsi que les documents conservés au château de Vaux. Les documents conservés à Juaye-Mondaye ne seront ramenés qu'en 1950.

Heureusement, cette situation difficile s'est apaisée lorsque Sauvage part à la retraite en 1949. Il peut alors se féliciter de laisser des bâtiments presque entièrement réparés, même si la toiture de la nef du Sépulcre reste à refaire. Le déménagement des Archives aura bien lieu, mais dans des circonstances nettement plus favorables que celles envisagées dans l'immédiat après-guerre.

◀ L'annexe des Archives dans l'église du Sépulcre, 1961.

AD14, N/2939



17. Ce dossier passionnant est conservé sous la cote N/2939/1 dans le dossier relatif au projet de reconstruction des Archives départementales des années 1960. Sauvage écrit ainsi : « Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur le Directeur, que mon dévoué personnel et moi-même, qui nous sommes tant dépensés et de toutes façons pour nos malheureuses archives, nous sommes découragés ».



Les années d'après-guerre et les trente glorieuses (1949-1982)

Si la personnalité de René-Norbert Sauvage, son érudition et sa force de travail, en font une référence dans l'histoire de l'établissement, il faut imaginer un service encore très limité en personnel au moment où il prend sa retraite. Les équipes n'ont aucune capacité à répondre aux besoins de gestion des archives postérieures à la Révolution, et sont soumises à des contraintes matérielles extrêmes. Le métirage lui-même reste faible, la plupart des dossiers du XX^e siècle étant encore dans les services. Une note de 1950 estime ainsi le rayonnage total des Archives à dix km linéaires, alors que la tour construite en 1963 aura une capacité totale au moins triple. L'ouverture au public reste limitée à quelques érudits locaux ou professeurs d'université, et les principaux travaux de recherche sont faits par les archivistes eux-mêmes.

► Le nouveau bâtiment des Archives rue de Lion-sur-Mer en 1963, la salle de lecture.

AD14, T/6028

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les Archives voient leur identité profondément modifiée, gagnant en ouverture ce qu'elles pouvaient perdre en charme un brin désuet. Les facteurs de cette évolution sont les mêmes partout en France. Le contexte économique des trente glorieuses est favorable, ainsi que le développement du ministère de la Culture et des Archives de France. Les besoins nouveaux sont peu à peu pris en compte. L'accroissement exponentiel de la production administrative à archiver nécessite la mise en place de nouvelles méthodes archivistiques.

L'augmentation de la demande du public, surtout, est considérable. La démocratisation des pratiques culturelles s'incarne dans une pratique généalogique en plein développement, qui nécessite le microfilmage rapide des collections. L'augmentation de la demande universitaire est tout aussi forte : les rangs des étudiants ne cessent de grossir, alors que l'histoire quantitative amène les enseignants à consulter de grandes quantités de documents pour des besoins statistiques. Ces tendances de fond créent dans un premier temps une tension parfois intenable entre l'augmentation des besoins, et le maintien de moyens hérités des pratiques d'avant-guerre.

Les conditions de conservation des collections, devenues indigentes dans le bâtiment de la préfecture, s'améliorent considérablement à partir des années 1960 grâce à la construction d'un nouveau bâtiment dédié. La décision de construire ce nouveau bâtiment est directement liée aux problèmes de place à l'Hôtel de préfecture en centre ville. L'architecte départemental, Léon Rème, orchestre une opération ambitieuse, qui doit voir le déplacement des Archives départementales pour construire à leur emplacement une extension moderne de la préfecture¹⁸. Le nouveau bâtiment des Archives est achevé en 1963 dans une zone au nord du campus universitaire, encore au milieu des champs avant la construction du périphérique, mais proche du centre et de l'université. Le bâtiment est typique des « tours d'archives » de l'époque, construites dans les périphéries immédiates

¹⁸ Léon Rème trouvera la mort en tombant du haut du chantier de la nouvelle préfecture en cours d'achèvement en décembre 1968. Ses archives sont conservées aux Archives du Calvados (86 J)





► Le nouveau bâtiment des Archives
rue de Lion-sur-Mer en 1963.
AD14, T/6028

des grandes villes¹⁹ et tenant compte des premières recommandations nationales édictées pour les Archives de France par Michel Duchein²⁰.

La capacité de conservation est brutalement augmentée et l'ensemble des collections peut être déménagé dans la tour de 10 étages, y compris les fonds conservés de manière très précaire à l'église du Sépulcre. Trois ans après, en 1966, le bâtiment historique du centre ville est démoli pour être remplacé par le bâtiment de la « nouvelle préfecture », qui deviendra après la décentralisation l'Hôtel du département.

Le modernisme du bâtiment conçu par Léon Rème ne doit cependant pas masquer la pauvreté des moyens humains alloués. Jusqu'à dans les années 80, les effectifs dédiés aux Archives départementales restent pratiquement équivalents à ceux des années 30.

Le grand directeur d'archives que fut Gildas Bernard, qui terminera sa carrière inspecteur des archives et président de l'association des archivistes français, reste à la tête d'une équipe limitée à quelques professionnels, parmi lesquels on peut citer Agnès de Saint-Blanquat, Elisabeth Gautier-Desvaux ou encore Serge de Poorter. Dans ce contexte, de belles réalisations sont à saluer dont la rédaction du premier guide général des fonds ou l'entrée du fonds du chapitre de Bayeux. Mais le service n'est pas encore dans la capacité de résorber les considérables arriérés de classement des archives modernes, ou de gérer l'augmentation spectaculaire des versements d'archives contemporaines.

► La salle de lecture
du nouveau bâtiment
des Archives dans
les années 1970.
AD14, ZFI/609

19. A la même époque sont construites les tours des Archives de la Manche (1964) et des Archives de Seine-Maritime (1965).

20. Le premier ouvrage de Michel Duchein sur le sujet paraît en 1966.





Les Archives décentralisées

La décentralisation et son cortège d'innovation apportent aux Archives des moyens sans commune mesure avec ceux alloués jusque là et enfin à la hauteur des enjeux patrimoniaux.

En 1992, Anne d'Ornano inaugure l'extension du bâtiment souhaitée par Michel d'Ornano et dont il ne verra pas malheureusement l'achèvement. Outre une seconde tour de conservation de 6 étages, qui double pratiquement les capacités de stockage, l'extension reflète les nouvelles orientations prises par les Archives départementales. Une attention particulière est apportée à l'ouverture au public avec une grande salle de lecture et un auditorium ; le traitement esthétique des façades cherche à atténuer l'austérité des tours de conservation.

Le personnel transféré au moment de la décentralisation se voit renforcé par les premiers cadres recrutés dans la filière culturelle territoriale. Cette professionnalisation est constante dans les années qui suivent et donne enfin aux services d'archives les moyens de traiter les archives contemporaines.

► Le bâtiment des Archives en 2019 © E. Blivet

► Inauguration d'exposition en présence du président du Calvados, 2017

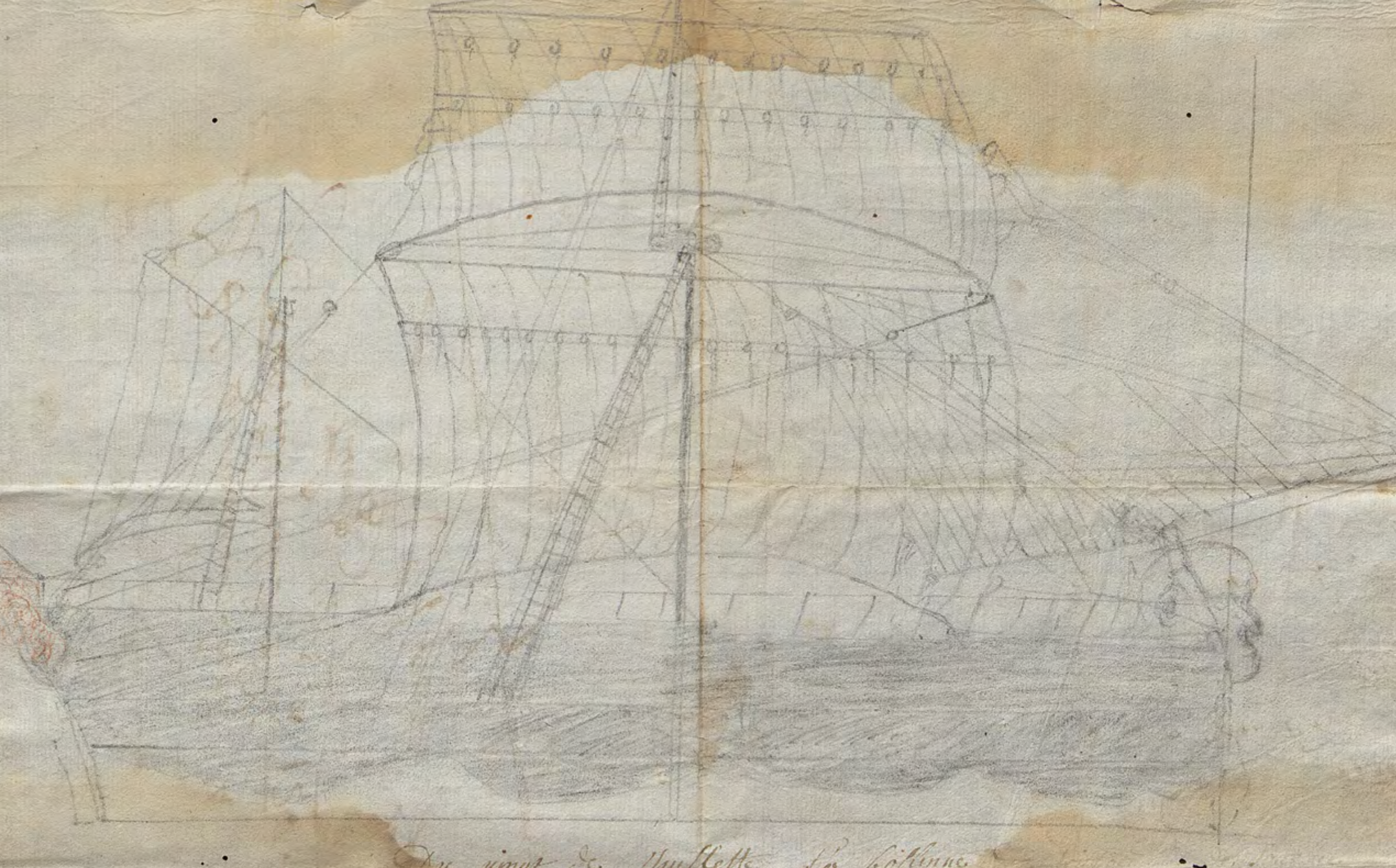
Depuis les années 1970-1980, l'heure est à la cohabitation nouvelle des généalogistes et des chercheurs professionnels. Le souhait d'ouverture des collections au grand public non spécialiste entraîne de nombreuses expérimentations accélérées par les effets de la décentralisation. Des expositions sont organisées au château de Bénouville, dont les thèmes cherchent à s'ouvrir au public non spécialiste.

Des fonds importants continuent à enrichir les collections, comme les archives de l'Amirauté de Honfleur en 1995. Les archivistes départementaux s'intéressent au patrimoine industriel et cherchent à témoigner des chocs économiques de la fin du XX^e siècle en collectant les archives de la Société métallurgique de Normandie (SMN) ou des usines Moulinex.



Vingt-cinq ans après la construction de l'extension du bâtiment, le mobilier et l'aménagement conçus en 1992 ont prouvé leur qualité. Ils souffraient cependant, outre d'un vieillissement inévitable, d'une inadaptation croissante à l'évolution des usages et aux changements induits par l'ère numérique. La salle de lecture, qui fut autrefois trop petite, pouvait être envisagée de manière différente du fait de la consultation massive à distance. En réduire la superficie a permis de créer un lieu d'exposition dédié à l'accueil du grand public. Un ascenseur a également été aménagé dans le cadre d'une mise en conformité globale aux normes d'accessibilité. Ces travaux importants de restructuration des espaces publics, menés en 2018-2019, ont suivi des travaux de mise en conformité des magasins en 2016 permettant la conservation optimale des collections.

En effet, si les Archives s'incarnent dans un bâtiment et dans une politique de collecte et de valorisation, elles n'existent que par les collections qu'elles conservent, d'une très grande richesse pour le Calvados. Nous proposons ici de les présenter brièvement, et de manière inévitablement partielle, en insistant sur les acquisitions et les travaux les plus récents.



◀ Amirauté de Touques,
dessin du navire
le «Jean Louis»
par son capitaine
Jacques Houyvet (1724)
AD14, 3ii/119

De Guillaume le Conquérant à la Société métallurgique de Normandie...

Histoire des collections des Archives du Calvados

La diversité, voire l'hétérogénéité des fonds sont consubstantielles des Archives départementales. Le travail des archivistes depuis le XIX^e siècle est de donner sens et cohérence à ces documents issus de centaines de sources différentes, d'en dégager les éléments spécifiques comme les trésors, sans privilégier un type de fonds, de périodes ou de publics sur un autre.

Les technologies numériques permettent aujourd'hui aux internautes d'accéder en temps réel à l'ensemble des inventaires réalisés, et à une proportion toujours plus grande de documents numérisés²¹. Ces progrès spectaculaires ne doivent pas cependant masquer qu'une partie importante des collections demeure décrite de manière succincte, et que seul 10% des fonds est numérisé.

Dès lors, toute description synthétique des collections se trouve limitée par la connaissance même que nous en avons, qui reste fragmentée et en perpétuelle évolution. Si l'ambition est bien de réaliser une description en ligne toujours plus précise et complète, tenter de restituer un instantané de la connaissance générale des collections reste donc un exercice à la fois périlleux et utile.

21. Ces inventaires et archives en ligne sont accessibles sur le site www.archives.calvados.fr.

Les grandes collections médiévales

Le territoire actuel du Calvados était une terre riche et peuplée au Moyen Âge, dont l'administration s'est organisée rapidement sous l'impulsion des ducs de Normandie. Les fonds médiévaux des Archives du Calvados sont de ce fait particulièrement riches et prestigieux. S'ils ont parfois été amputés par les incivilités des érudits du début du XIX^e siècle, ils ont miraculeusement été épargnés par les bombardements de 1944²². Leur support de parchemin a défié le temps, contrairement aux sceaux en cire, parfois très détériorés par les aléas des méthodes de conservation passées. Comme dans toute la France, le noyau des collections des Archives du Calvados est constitué des chartiers des grandes abbayes confisqués à la Révolution (série H).

22. Sur l'histoire de cette conservation, voir *supra*.

Les fonds de Saint-Etienne de Caen, et dans une moindre mesure des abbayes de Troarn et Aunay-sur-Odon, sont d'une richesse exceptionnelle pour la période anglo-normande antérieure à 1204. Ils renferment une des plus belles séries de chartes authentifiées par Guillaume le Conquérant, dont plusieurs actes autographes signés de sa main. Quatorze actes antérieurs à la mort de Guillaume le Conquérant sont conservés, tous postérieurs à la conquête de 1066. Onze proviennent du chartier de l'Abbaye-aux-Hommes. Le CNRS dans sa base Telma recense 25 actes antérieurs à 1121, provenant pour l'essentiel de Saint-Etienne de Caen et de l'abbaye de Troarn. Le nombre de chartes royales établies par les Plantagenêt est également remarquable, et exponentiel dans la seconde moitié du XII^e siècle, comme la série de cartulaires conservés²³.

Après les premiers travaux de René-Norbert Sauvage sur Troarn et Saint-Etienne, et ceux de Lucien Musset sur les chartes de Guillaume le Conquérant, ces fonds continuent à être largement étudiés, notamment par les universitaires anglo-saxons²⁴. Le cartulaire de Saint-Etienne a fait l'objet d'une thèse soutenue en 2012 par Tamiko Fujimoto²⁵ ; celui de l'Abbaye-aux-Dames, par Catherine Létouzey-Réty en 2011²⁶.

Ces chartes ont été identifiées comme prioritaires pour une importante campagne de restauration, reconditionnement et numérisation initiée en 2015. Les premiers résultats de ces travaux ont été présentés en 2016 lors d'une exposition événement à l'occasion du 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings²⁷.

23. Un cartulaire est un registre compilant l'ensemble des chartes conservées pour une abbaye ou une cathédrale. Les Archives du Calvados conservent quatre registres de ce type pour l'abbaye de Troarn et pas moins de trois volumes pour le modeste prieuré du Plessis-Grimoult.

24. Les actes du règne de Guillaume le Conquérant ont été édités par Lucien Musset (*Actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises, Caen, 1967*) et David Bates (*Regesta regum anglo-normannorum, The acta of William I, 1066-1087, Oxford, Clarendon Press, 1998*). Aujourd'hui les actes antérieurs à 1204 sont étudiés par Daniel Power (université de Swansea) et Richard Allen (St Peter's, Oxford), ainsi que par le CRAHAM dans le cadre du projet Scripta.

25. Tamiko Fujimoto, *Recherche sur l'écrit documentaire au Moyen Âge. Edition et commentaire du cartulaire de l'abbaye Saint-Etienne de Caen (XII^e siècle)*. Soutenue en 2012 à l'Université de Caen.

26. Catherine Létouzey-Réty, *Écrit et gestion du temporel dans une grande abbaye de femmes anglo-normande : la Sainte-Trinité de Caen (XI^e-XIII^e siècle)*. Soutenue en 2011 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

27. Cette exposition s'accompagnait d'une brochure gratuite, *Moi Guillaume prince des Normands. Trésors des abbayes caennaises (1066-1204)*. Caen, 2016.





▲ Classement des chartes scellées, en 2017.



▲ Guillaume du Hommet, connétable de Normandie, donne l'église de Langrune à l'abbaye d'Aunay-sur-Odon en 1190, images de la restauration réalisée en 2016.
AD14, H/912/3

De même, un travail soutenu a été entrepris pour le classement des archives des abbayes féminines, encore non cotées à la fin du XX^e siècle, situation d'ailleurs commune à d'autres services comme celui de Seine-Maritime. Ainsi, le classement des archives de l'Abbaye-aux-Dames a pu enfin être réalisé en 2016²⁸.

Contrairement aux fonds monastiques, les fonds issus du clergé séculier (série G) sont rentrés plus lentement et difficilement dans les collections publiques, ou de manière hétérogène. Comme partout en France, des pièces importantes ont été intégrées dans des bibliothèques plutôt qu'aux Archives. C'est le cas du cartulaire de l'évêque de Lisieux Thomas Bazin, aujourd'hui présenté dans les collections permanentes du musée d'art et d'histoire de Lisieux.

De nombreuses pièces importantes sont longtemps restées sous la garde de l'évêché de Bayeux, sous le titre de « fonds du chapitre cathédral de Bayeux ». Ce fonds, décrit par le chanoine Deslandes à la fin des années 1880²⁹, comprenait aussi bien les livres précieux de la cathédrale et du chapitre que de nombreuses pièces d'archives (pouillés, cartulaires, comptes) provenant de Bayeux et de plusieurs abbayes du département dont Juaye-Mondaye. Leur intégration dans les fonds des Archives du Calvados ne fut effective qu'en 1971-1972 sous la cote 6G, les ouvrages de bibliothèques restant à Bayeux dans les collections de la bibliothèque municipale³⁰.

A la fin des années 2000, une opération de numérisation du CNRS a permis de lancer un chantier d'ampleur sur ce fonds qui se poursuit depuis. Les pièces les plus précieuses ou abîmées ont été restaurées, dont un exemplaire du *Speculum judiciale*³¹ de Guillaume Durand

28. Inventaire finalisé en 2016 à l'occasion du 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings, dans le cadre d'un stage de spécialité de Marion Humbert, conservatrice du patrimoine.

29. Cet inventaire a été intégré tel quel dans le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome X, p. 271-400.

30. L'histoire de ce fonds a fait l'objet de communications lors de la restauration du bâtiment de la bibliothèque du chapitre en 2013. Voir notamment *La Bibliothèque du chapitre, histoire du bâtiment et des collections*, ouvrage collectif édité par la DRAC Basse-Normandie, 2013 et Julie Deslonde, « Les archives médiévales du chapitre cathédral de Bayeux aux Archives départementales du Calvados », dans *Des chanoines et des livres*, 2014, p. 87-95.

31. 6G/59 (toutes les cotes concernant les Archives du Calvados sauf mention contraire). Très abîmé par un dégât des eaux déjà signalé fin XIX^e siècle par le chanoine Deslandes, l'opération d'un coût de 13500 euros a pu rendre le manuscrit à nouveau consultable.

► *Speculum judiciale* ou Miroir du droit de Guillaume Durant, exemplaire du XIV^e siècle avec ornements peints, durant sa restauration en 2010.
AD14, 6G/59



► Cérémonial de Langevin, détaillant les usages de l'église de Bayeux au XIII^e siècle, durant sa restauration en 2007.
AD14, 6G/122



et le Cérémonial Langevin³². La numérisation permet aujourd'hui de consulter à distance les manuscrits les plus remarquables comme les *Moralia in Job*³³, les commentaires de l'Ancien Testament de Nicolas de Lyre³⁴, une très ancienne *Cité de Dieu* du XII^e siècle³⁵, ou encore l'inventaire des biens de la cathédrale citant pour la première fois la tapisserie de Bayeux au XV^e siècle³⁶. D'autres opérations ont porté depuis 2015 sur les registres d'insinuation ecclésiastique de Bayeux, très utilisés pour des recherches à la fois scientifiques et généalogiques³⁷. Pour la fin du Moyen Age, le fonds de l'Université de Caen est d'autant plus remarquable que l'Université resta longtemps traumatisée par la destruction de sa bibliothèque en juin 1944. Les Archives du Calvados conservent les documents fondant l'Université en 1432³⁸, l'acte de refondation par Charles VII après la guerre de Cent Ans³⁹, et une collection remarquable de registres enluminés portant sur l'élection des recteurs, les Rectories, dont la numérisation est aujourd'hui complète⁴⁰.

32. 6G/122

33. 6G/57-6G/58

34. 6G/53-6G/54

35. 6G/56

36. 6G/199

37. 6G/232-6G/301. La même opération reste à faire pour les insinuations ecclésiastiques de Lisieux (6G/482-6G/524)

38. D1/11-D1/13

39. D/28/1. La bulle de refondation, dite bulle « Quoniam », a été retrouvée chez un libraire après-guerre, et donnée au recteur Daure en 1958 à l'occasion de la réouverture de l'Université après guerre. Une partie du fonds, limitée en quantité mais comportant des pièces remarquables, se trouve également dans la collection Mancel du musée des Beaux-Arts de Caen.

40. D/89-D/91

La Basse-Normandie sous l'Ancien Régime

Les fonds d'Ancien-Régime pour les XVII^e et XVIII^e siècles, plus volumineux et bien conservés grâce à la résistance du papier chiffon utilisé, posent des difficultés d'accès par leur écriture cursive difficile et le vocabulaire juridique et technique utilisé. Ils ne bénéficient plus de l'attrait des enluminures et sceaux médiévaux, et sont encore peu illustrés avant les plans aquarellés de la fin du XVIII^e siècle. Leur intérêt historique est en revanche considérable pour cette époque qui ne bénéficie que de très peu d'autres sources originales.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'intendant de Caen exerce des compétences très larges, allant de la police à l'économie en passant par l'aménagement du territoire, sur un territoire recouvrant la Manche actuelle et le Calvados jusqu'à la Dives. Ses archives (série C), d'une richesse exceptionnelle, ont été classées de manière très fine au XIX^e siècle et sont exploitées dans le cadre de nombreuses thèses universitaires⁴¹. Elles ont fait l'objet de campagnes de reconditionnement permettant d'identifier et de numériser progressivement les plans réalisés par les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Si la série C est bien connue, la série B relative aux sources judiciaires était encore un vaste continent inexploré jusque dans les années 2000. Sa connaissance est rendue difficile par la lecture malaisée des documents et le volume considérable des pièces. Des inventaires ont cependant pu être achevés ces dernières années pour la cour des monnaies, la maîtrise des Eaux et Forêts, la sénéchaussée des foires de Guibray, les justices seigneuriales d'Auquainville et Thury, et les bailliages de Saint-Sylvain et Le Thuit et d'Auge. Le classement des fonds des bailliages de Caen et Bayeux, aux volumes considérables (près de 300 et 200 mètres linéaires chacun), restent des sujets difficiles à aborder pour les moyens actuels d'un service d'archives.

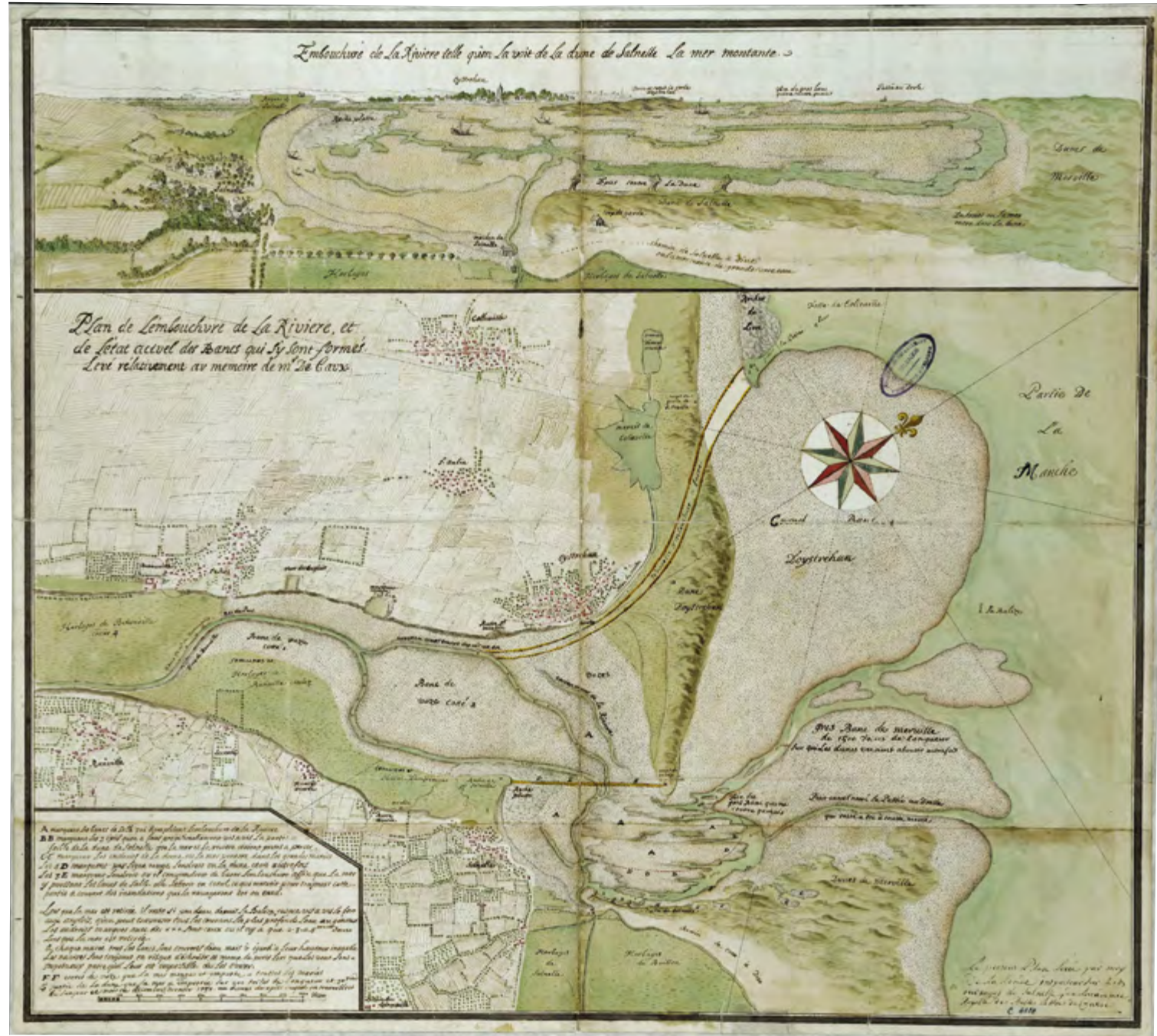
Le fonds de l'amirauté de Honfleur (2 ii) est particulièrement intéressant compte-tenu de l'importance du port. Il documente aussi bien la haute-pêche vers Terre-Neuve, les activités corsaires, ou l'histoire sombre du commerce triangulaire et de la traite esclavagiste. Ces archives, comme celles d'autres juridictions d'Ancien Régime⁴², avaient été déménagées du tribunal de commerce de Honfleur aux Archives municipales de la ville. Classées sur place dans les années 1920⁴³, elles n'ont intégré les Archives départementales

41. On peut citer par exemple la thèse de Fabrice Poncet, *Plus de beurre que de pain ? La spécialisation agricole dans le Plain et le Bessin (XV^e siècle- XIX^e siècle)*. Soutenue à l'Université de Caen en 2015.

42. Subdélégation de Honfleur, gouvernement de Honfleur, et amirauté de Touques

43. L'inventaire est réalisé par A. Vintras, sous la direction de M^{me} G. Besnier et R-N Sauvage, *Répertoire numérique des archives municipales de Honfleur*, Caen, 1923.





▲ Etats-Généraux de 1789, Registres pour le grand bailliage de Caen avant et après sa restauration en 2016.
AD14, 16B/3/2

◀ Intendance de Caen, plan et vue en perspective de l'embouchure de l'Orne, [XVIII^e siècle].
AD14, C/4124

qu'en 1995⁴⁴. Le 400^e anniversaire du départ de Samuel de Champlain pour l'Acadie, en 2014, fut l'occasion d'un ambitieux projet de numérisation des rôles d'équipage, détaillant pour chaque bateau partant de Honfleur destination, équipage, armement. Cette série est complète de 1673 à 1695 et se poursuit jusqu'en 1724. En 2017-2018, une seconde campagne de numérisation a concerné les journaux de navigation, les prises de navire et les corsaires. Le même travail est envisagé pour l'amirauté de Touques (3 ii). De nombreux chartiers privés complètent les archives publiques pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Provenant d'anciennes familles aristocratiques du Calvados, ils documentent leurs alliances matrimoniales, la gestion de leurs terres et des droits qui y sont attachés, la construction ou l'entretien du château et des fermes. Les premières acquisitions remontent aux confiscations

révolutionnaires des biens des émigrés⁴⁵, et continuent aujourd'hui sur le mode moins dramatique de la vente ou du don. Le chartier de la famille Séran de la Tour à Saint-Pierre-Canivet⁴⁶ est un exemple récent, remarquable du fait de l'importance historique de la famille au XVIII^e siècle, liée au mouvement franc-maçon et à la noblesse de cour parisienne. Cette famille est également représentée par la branche propriétaire du château d'Audrieu, dont les archives furent généreusement offertes par les descendants en 2017⁴⁷. On peut rattacher à ce type d'archives les fonds de tabellionage, ancêtres des registres de notaires contemporains, qui apportent des renseignements innombrables pour l'histoire de l'art et de l'architecture par exemple. Pour la période révolutionnaire (série L), un travail de classement a pu être effectué ces dernières années, aussi bien sur les archives administratives que judiciaires. Les cahiers de doléances transmis par les communautés du Calvados lors des Etats-Généraux ont été numérisés (série 16B). Les registres de procès-verbal des élections pour les trois ordres du grand bailliage de Caen, et des assemblées électorales des paroisses⁴⁸, en très mauvais état, ont été restaurés. La collection de presse révolutionnaire est également exceptionnelle grâce au don d'un ancien bibliothécaire de Caen, Julien Travers, à la fin du XIX^e siècle.

45. On citera les archives de la famille d'Harcourt (E/1-E/527), dont la partie la plus importante sera rendue à la famille à la Restauration pour malheureusement disparaître dans le bombardement du château en 1944.
46. 83j
47. Don par la famille Livry-Level, 137j. Les dons ou dépôts généreux de ce type ne sont pas rares. On remerciera pour les démarches les plus récentes les descendants de la famille de Tournebu (33F et 138J) ou M. Picart-Destelan pour le don du chartier d'Amblie (79J).
48. 16B/3/2 ; 16B/5/2 ; 16B/8/2 ; 16B/9/2.



◀ Photographie donnée dans le cadre de la grande collecte, archives du sous-lieutenant Camille Lebret. AD14, 53/14

Les archives du XIX^e siècle et du premier XX^e siècle, une priorité de classement

Les archives postérieures à la Révolution, beaucoup plus volumineuses que les archives anciennes⁴⁹, ont souffert de leur longue conservation dans l'annexe du Sépulcre où elles ne pouvaient bénéficier d'aucun travail de classement.

49. Le récolement finalisé en 2018 indique un métrage global de 9,5 km linéaires pour les archives des services de l'Etat dites modernes, de 1800 à 1940, alors que l'ensemble des archives antérieures à la Révolution représente environ 2,5 km linéaires.

Les travaux d'inventaires de ces archives n'ont pu réellement démarrer que dans la seconde moitié du XX^e siècle après leur déménagement dans le nouveau bâtiment. Ils concernaient d'abord des archives sérielles comme les dossiers de justice (série U), des séries très utilisées par les généalogistes (listes de recensement et listes électorales en série M), ou des séries peu volumineuses comme celles relatives à la gestion des cultes avant 1905 (série V). Le classement des archives des sous-préfectures (série Z) et des institutions pénitentiaires (série Y) a pu être réalisé dans les années 2000. En revanche, les séries relatives à la préfecture (série M), aux bâtiments départementaux (série N) et aux travaux publics (série S), d'une immense valeur historique et patrimoniale, sont encore très méconnues et dans un état de conservation trop précaire. L'ensemble des plans des bâtiments départementaux, dont les multiples recotations passées en séries CPL ou FI ont rendu l'identification difficile, est en cours d'inventaire et de numérisation.

On peut citer également parmi les collections importantes du XIX^e siècle le fonds patrimonial de la bibliothèque, riche de centaines de monographies et périodiques rares, qui s'enrichit régulièrement grâce au soutien du Département. Depuis 2016 une importante campagne a été entreprise sur ces collections : chaque exemplaire est dépoussiéré, les reliures en cuir sont nettoyées et cirées.

Compte-tenu du calendrier mémoriel et de l'importance de ces sujets pour notre société et le Calvados, l'effort a porté ces dernières années sur les archives relatives aux conflits contemporains.

Les documents les plus anciens relatifs aux affaires militaires sont les registres de l'Inscription maritime (série 7R), qui remontent à la création par Colbert d'un système d'enrôlement des marins. Ces registres, permettent des recherches généalogiques sur tous les marins des côtes du département, ainsi que l'étude des navires de commerce et de plaisance. Ils ont été numérisés et restaurés.

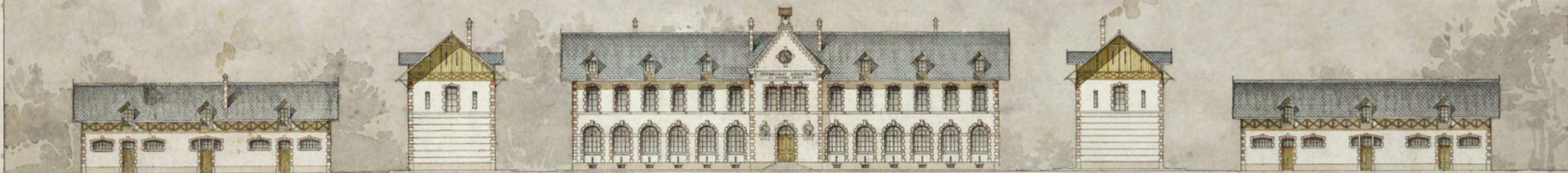
Les registres matricules de la conscription militaire (série 1R) ont également été entièrement mis en ligne.

LEGS RAYER

ORPHELINAT AGRICOLE D'ANCTOVILLE

POUR

108 JEUNES FILLES



Echelle de 0^m0057 pour mètre.



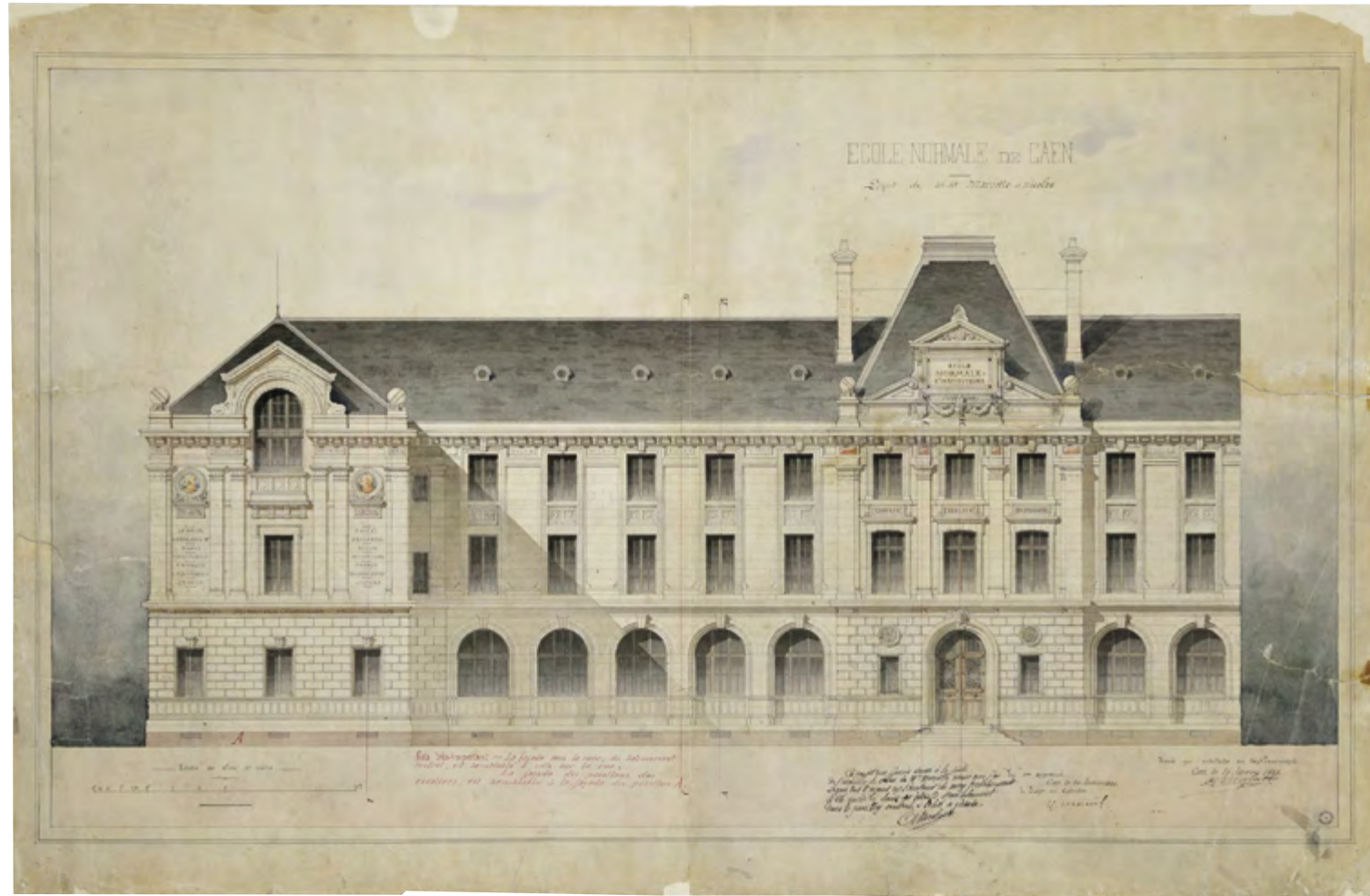
Dessiné par l'Architecte du Département saigné.

Cocq. le 6 Octobre 1883.



ARCHITECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME
PROJET APPROUVÉ
DANS LA
4 X 1883 H. H. H.

► Page précédente
Orphelinat de jeunes filles
d'Anctoville, plan de 1883.
AD14, CPL/516



▲ École normale de Caen,
projet d'Eugène Marcotte, 1883.
AD14, CPL/539

Ils sont en cours d'indexation au nom pour la période de la grande guerre⁵⁰ dans le cadre du projet de Grand Mémorial des poilus. Les dossiers de pupilles de la nation et les dossiers de demandes de cartes d'anciens combattants, qui ont le grand avantage sur les registres matricules de proposer les photographies des soldats, ont également fait l'objet d'un traitement minutieux (série 3R).

Pour la seconde guerre mondiale, le travail de classement est compliqué par le choix fait au niveau national de changer entièrement le système de cotation des archives postérieures au 10 juillet 1940. Ce changement, mal compris à l'époque, a provoqué beaucoup de désordre dans les archives. Un travail a été mené sur les rapports des préfets et sous-préfets pendant l'Occupation⁵¹ qui ont pu être identifiés, classés et numérisés, bien que leur mise en ligne soit difficile en application des réglementations propres à la protection de la vie privée pour ces périodes récentes⁵². Les archives de l'Épuration après-guerre, accessibles tardivement aux lecteurs par une dérogation générale de décembre 2015, ont fait l'objet d'un travail d'inventaire pour en faciliter la communication. Les dossiers des affaires juives ont également été reconditionnés et décrits à la fin des années 2000⁵³.

50. L'indexation des classes 1917 à 1921 est actuellement finalisée et en ligne.

51. Ces rapports ont notamment été étudiés par Jean Quellien, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Caen, dans ses nombreux ouvrages sur la période.

52. Les archives de la période de la guerre, y compris celles de cours de justice de l'Épuration, sont consultables sans restriction en salle de lecture depuis un arrêté de 2015, qui achevait un processus d'ouverture initié en 1997 dans le contexte du procès de Maurice Papon. En revanche, leur mise en ligne est très limitée par la loi. En effet, un décret de décembre 2018 autorise la mise en ligne des documents administratifs comportant des données personnelles dès lors qu'ils sont communicables, mais limite cette diffusion à cent ans pour les données sensibles au sens de la loi CNIL de 1978.

53. 619W.



▲ Campagne de restauration
de la bibliothèque patrimoniale.



▼ Cartes de combattants de la Grande Guerre en cours de classement, série 3R.



▼ La libération de Condé-sur-Noireau, 1944.
Fonds Desauney, 82FI.



Les fonds publics relatifs aux conflits mondiaux sont considérablement enrichis de fonds privés donnés par des particuliers. Pour la première guerre mondiale, les appels aux dons lancés dans le cadre de la Grande Collecte depuis 2013⁵⁴ ont fourni un nombre considérable de pièces d'une grande richesse : carnets de tranchée, journaux intimes, correspondance, fonds photographiques ou objets d'artisanat de tranchée. Pour la Seconde guerre, des archives de résistants ont été données par leur famille grâce au soutien du milieu associatif⁵⁵.

54. Archives issues de la Grande Collecte sur la première guerre mondiale, 51

55. Il faut ici notamment saluer le travail de M. Gérard Fournier, président du comité Régional Résistance et Mémoire.



La période contemporaine : défis de l'archivage public ; richesse des fonds privés

Après guerre, les versements des archives publiques posent des problèmes de traitement considérables. Très volumineuses puisqu'elles atteignent les vingt-et-un kilomètres à ce jour, soumises au principe de précaution qui amène à conserver très largement des dossiers parfois pauvres en contenu immédiatement exploitables, elles restent difficiles à évaluer et connaître.

◀ Traitement des archives de l'enregistrement du bureau de Lisieux en 2018.



Le système de classement par versement matériel dans une série continue W a permis de mettre à disposition en temps réel des fonds considérables, et s'est révélé une solution indispensable au problème de l'inflation de la production. Il a en revanche produit l'illusion de fonds classés, alors qu'il créait une connaissance émettée des fonds, sans vision d'ensemble ni capacité à isoler les pièces les plus précieuses. Ce travail d'évaluation et de synthèse a commencé ces dernières années et se révèle aussi bien ardu que riche d'enseignement. Les travaux récents sur l'histoire de l'hôtel du département, ou sur les événements de mai 1968, ont montré que des trésors documentaires sont à trouver au sein de ces versements dont l'ampleur peut à tort décourager.



Face à une production administrative rendue partiellement virtuelle par les progrès de l'administration électronique, de nombreuses pistes ont été dégagées pour mieux appréhender l'histoire la plus contemporaine. Une des plus fructueuses a été dans le Calvados la collecte d'archives d'entreprises industrielles ou artisanales, dans le contexte souvent dramatique de la désindustrialisation de la fin du XX^e siècle. Le fonds le plus emblématique de ce travail reste celui de la Société métallurgique de Normandie⁵⁶, complété par le fonds de la société des mines de Soumont⁵⁷. Entré pour l'essentiel dans les années 1990, il a été enrichi des collections iconographiques données par Arcelor Mittal en 2017 et fait l'objet depuis 2018 d'un inventaire entièrement mis à jour. Ce temps long est révélateur des difficultés de ce type de collecte, encore plus manifeste pour les archives des usines Moulinex collectées en 2003 lors de la liquidation du groupe⁵⁸. L'impossibilité de tout conserver pose la question délicate de la sélection, trop vite comprise comme un simple problème de contrainte économique, alors qu'elle est bien au cœur du métier d'archiviste et de la constitution d'un patrimoine cohérent et exploitable pour demain. Si la collecte se veut aujourd'hui plus sélective, elle n'en reste pas moins indispensable. Des entreprises importantes sont malheureusement absentes des fonds, comme l'usine Tréfinmétaux de Dives-sur-Mer, dont seules des sources indirectes sont conservées. De même, malgré le don remarquable des archives de l'entreprise Paynel, les archives des entreprises familiales de l'agro-alimentaire, ou des haras, restent rares. On peut se féliciter en revanche du sauvetage des archives de l'entreprise de négoce de bois Savare⁵⁹, collectées avant l'incendie du bâtiment sur le port de Caen en 2015. L'archiviste du XXI^e siècle cherche d'autres terrains de collecte, propres à une approche qualitative et sensible de l'histoire la plus récente. Après le succès de la grande collecte consacrée aux archives de la Grande guerre,

56. Fonds de la SMN, 57J

57. Fonds des mines de Soumont, 42J

58. Le volume conservé de 1,3 km est tout à fait hors normes si on le met en parallèle de l'ensemble des fonds privés contemporains conservés, avoisinant les 4 km.

59. Fonds de l'entreprise Savare, 76J

► Visite du ministre de l'Industrie Pierre Dreyfus sur le site de la SMN en février 1982, avec Michel d'Ornano, Louis Mexandeau, et à l'arrière-plan Jean-Marie Girault, maire de Caen.
AD14, 57J/2919



◄ Visite du pape Jean-Paul II à Lisieux, avec le premier ministre Raymond Barre, 1980. © P. Bouvier
AD14, 144J/246, fonds Anne et Michel d'Ornano

d'autres expériences d'appels au don auprès du grand public ont été lancées sur les archives de l'Outre-Mer (2017) ou des femmes (2018). Ces expériences ont eu des résultats modestes, mais font montre d'une réflexion novatrice sur une collecte différente, plus proche du citoyen et moins axée sur des grands volumes d'archives administratives ou officielles. A l'échelle départementale, une expérience similaire a été menée en 2017 sur les fonds photographiques familiaux anciens⁶⁰ et en 2018 sur les souvenirs des événements de mai 68. La collecte d'archives orales procède du même désir de sortir des sentiers balisés pour remédier aux lacunes de la production administrative et faire entendre d'autres voix. Après les enregistrements des grands témoins de

60. Opération clichés normands, 108FI

l'Occupation et de la bataille de Normandie dans les années 1990, cette collecte se tourne vers des terrains nouveaux : histoire des femmes, ou archives politiques. En 2017, l'enregistrement du témoignage de M^{me} d'Ornano a abouti au don du fonds Anne et Michel d'Ornano, d'un intérêt considérable pour l'histoire contemporaine du département⁶¹. La grande collecte consacrée à l'histoire des femmes a également permis de recevoir des témoignages exceptionnels sur les grands combats féministes des années 1970, d'une manière beaucoup plus intime et personnelle que ce qui avait pu être collecté jusque là.

61. Fonds Anne et Michel d'Ornano, 144J



Faire l'histoire d'une famille, d'un lieu

Patrimoine commun et symbolique de la nation, matériau pour la recherche historique scientifique, l'archive est aussi bien entendu la source essentielle d'une recherche pratiquée en amateur, dont le succès ne faiblit pas. Les recherches dites généalogiques, dont le développement exponentiel date des années 1970, évoluent au gré des mutations technologiques et du développement de l'offre privée sur internet. Son attrait ne se dément pas pour un public varié, désireux de partir à la recherche de l'histoire de ses ancêtres, célèbres ou parfaitement anonymes.

◀ Classement des archives de la commune de Courvaudon.

Les ressources permettant ces recherches sont bien connues et sont les mêmes dans tous les départements : registres paroissiaux établis par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, et remplacés par les registres d'Etat Civil après 1792 ; listes électorales et listes de recensement, registres matricules de l'armée, registres de l'Inscription maritime.

Dans le Calvados, la destruction de la collection des registres d'Etat Civil conservés au greffe du tribunal d'instance de Falaise a pu être compensée par la conservation de la collection communale. Cependant, des communes sinistrées comme Bretteville-sur-Laize, Thury-Harcourt, Ussy ou Moulines, ont perdu leurs deux collections sur une période chronologique parfois importante.

Le plus ancien registre paroissial conservé est un registre de Saint-Gervais-de-Mittois (canton de Livarot) comprenant un acte de baptême de 1527. La plupart des collections commencent au XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e siècle sous l'impulsion de l'ordonnance de 1736 rendant la tenue des registres obligatoire en deux exemplaires. Pour les minorités religieuses protestantes ou juives, les ressources sont en revanche presque inexistantes avant la Révolution : la création d'un état civil pour ces communautés à partir de 1787 ne semble pas avoir été suivie d'effet dans le département.

Les archives notariées, dont le volume global avoisine les 4 km, sont d'un usage qui dépasse les recherches généalogiques. Leur exploitation pour l'histoire de familles et des lieux est cependant majoritaire. Dans le Calvados, d'importants dossiers de clients ont également été conservés, renforçant la richesse de ces fonds et compensant les pertes dans l'Etat Civil. De nombreuses



études ont en effet été sinistrées par les bombardements de juin 44, par exemple à Falaise, Lisieux et Pont-l'Évêque, même si fort heureusement la quasi-totalité des études caennaises fut épargnées.

L'histoire des lieux est également un champ très important de recherche, dans un objectif aussi bien professionnel qu'amateur. Les fonds des communes de moins de 2000 habitants ont été presque intégralement déposés, et des communes plus importantes comme Lisieux ou Caen ont exceptionnellement conventionné avec le département le dépôt de leurs archives anciennes. Le fonds de la ville de Lisieux, particulièrement ancien et miraculeusement épargné par les bombardements, est en cours de classement⁶².

L'histoire des bâtiments et des propriétés, y compris à des fins purement administratives, se fait bien sûr grâce aux archives fiscales : Cadastre, Enregistrement et Hypothèques. De nombreuses archives des Hypothèques et de l'Enregistrement, dont les déclarations de succession particulièrement utiles en généalogie, ont été détruites

62. Archives communales de Lisieux déposées, 856EDT. L'ensemble des fonds communaux déposés représente un métrage de 3 km.



▲ Classement de fonds notariés et communaux

dans les bureaux des administrations en juin 44⁶³. Les registres plus récents ont par la suite été conservés, et les archives des hypothèques, longtemps hébergées dans un dépôt dédié du ministère des Finances, devraient intégrer les collections des Archives départementales en 2019.

Les fonds iconographiques sont également d'une exceptionnelle richesse pour documenter les paysages et sites du Calvados. Cartes postales anciennes, fonds photographiques, gravures et affiches racontent le Calvados d'autrefois pour le plus grand plaisir de tous. Comme pour la bibliothèque patrimoniale, les crédits accordés par le Département permettent d'enrichir ces collections en vente publique ou auprès de libraires spécialisés.

L'essentiel de ces ressources est aujourd'hui consultable à distance dans les limites définies par la loi⁶⁴. Les registres notariés, particulièrement volumineux, sont également difficiles à numériser en raison de leur état.

63. Hormis Bayeux, pratiquement tous les bureaux de l'Enregistrement et des Hypothèques ont connu des pertes plus ou moins complètes lors des bombardements de juin 1944.

64. L'état civil, considéré comme des documents juridictionnels et non administratifs, n'est pas concerné par l'ouverture plus grande prévue par le décret de 2018. Il dispose de délais allant de 25 ans pour les décès à 75 ans pour les naissances et mariages, hors mentions marginales



▲ Registre de sépulture de Saint-Pierre-de-Landelles, 1640.
AD14, 809EDT/97

► Maison de l'horloger, cour Brochard à Pont-l'Évêque, avant 1914. Don de M. F. Bazin dans le cadre de l'opération de collecte « Clichés normands » en 2017.
AD14, 108FI/2

Les tables sont en revanche toutes mises en ligne. Un travail de numérisation et d'indexation des archives iconographiques est également en cours pour en permettre un accès plus facile sur internet.

En 2018, un récolement complet des collections a été mené, permettant pour la première fois de vérifier l'état des conditionnements et la complétude des fonds conservés. Ce travail a permis de dégager de nombreuses priorités de travail pour les années à venir. Le métrage exact des fonds a pu être déterminé, avoisinant les 59 km linéaires, chiffre bien entendu en constante évolution. Ce chiffre, comme les quelques grandes lignes esquissées ici, donne la mesure de l'importance de ce patrimoine mais aussi du travail qui reste à accomplir. Travail passionnant, exigeant, et surtout plein de promesses pour les archivistes, les universitaires et les amateurs d'histoire et de patrimoine de tout horizon.





Archivistes départementaux du Calvados

Guillaume-François Quesnot (1795-1806)

Pierre Grimat (1806-1821)

Edouard Lemarchand (1821-1854)

Eugène Chatel (1855-1884). Premier archiviste formé et dédié à cette mission.

Armand Bénét (1885-1905)

Georges Besnier (1906-1919)

René-Norbert Sauvage (1919-1949)

Marie-Josèphe Le Cacheux (1949-1970)

Gildas Bernard (1970-1980)

Charles-Henri Lerch (1980-1990)

Elisabeth Gautier-Desvaux (1990-1992)

Louis Le Roc'h Morgère (1992-2012)

Julie Deslondes-Fontanel (2012-)

De nombreux conservateurs-adjoints ont fait leurs armes dans le département.

Citons parmi eux Jean Gourhand, Alain Droguet, Agnès de Saint-Blanquat, Odile Jurbert, Sylvie Le Clech, Sylvie Clair, Daniel Hick, Béatrice Poulle, Hélène Tron, Blandine Blukacz-Louisfert, Isabelle Homer, Elisabeth Olive.

Il faut bien entendu ajouter à cette liste le personnel scientifique, administratif et technique qui contribue à l'accomplissement des missions des Archives départementales. En 2018, le personnel des Archives départementales était composé de 40 agents, répartis en 4 pôles de compétence dirigés par Elisabeth Olive, Anysia L'Hôtellier, Julie Laplanche et Jean-Marie Lebeurier.

Bibliographie sommaire, présentée dans l'ordre chronologique des titres

Cette bibliographie sera utilement enrichie des nombreux catalogues d'expositions et brochures réalisés depuis le début des années 1990, qui donnent souvent un aperçu très utile de pièces importantes conservées. Depuis 2014 l'ensemble des archives numérisées et des inventaires disponibles sont consultables en ligne, dans la limite de la législation en vigueur, à l'adresse <https://archives.calvados.fr>

LÉCHAUDÉ D'ANISY (Louis-Amédée), *Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les Archives du Calvados*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Caen, 2 vol. et un atlas de planches sur les sceaux, 1834-1835. Imprimé sous le titre *Les Anciennes Abbayes de Normandie*, Caen, E. Brunet, 1834.

LA RUE (Gervais de), *Essais historiques sur la Ville de Caen et son arrondissement*, éd. F. Poisson, Caen, 1819.

SAUVAGE (René-Norbert), *L'Abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au seizième siècle*, thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Caen. Caen, impr. H. Delesques, 1911.

SAUVAGE (René-Norbert), *Le fonds de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen aux Archives du Calvados*, thèse complémentaire pour le doctorat. Caen, impr. H. Delesques, 1911.

SAUVAGE (René-Norbert), *Les Destructures de 1944 dans le Calvados* (Archives, bibliothèques, musées). Caen, éd. L. Jouan et R. Bigot, 1949, 12 p.

Musset (Lucien), *René-Norbert Sauvage (1882-1955)*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* t. LII, années 1952-1954. Caen, 1955

Archives du Calvados, Département du Calvados, Caen, 1963.

GOURHAND (Jean), « Les nouvelles Archives départementales du Calvados », dans *Le Mois à Caen*, octobre 1963, p. 5-13. Jean Gourhand était le directeur adjoint de l'époque.

MUSSET (Lucien), *Les Actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Caen, t. 37, 1967.

BERNARD (Gildas), *Guide des Archives départementales du Calvados*. Caen, 1978.

Archives, Département du Calvados, Caen, 1992

ADANS (Pierre), *Essai historique sur la Préfecture du Calvados*, Conseil général du Calvados, 1994.

LE ROC'H MORGÈRE (Louis) (dir), *Des fonds en comble, 20 ans d'archives des communes et du monde du travail à la Direction des Archives du Calvados (1992-2011)*, éd. Archives du Calvados, 2011.

DESLONDES (Julie) et al., sous la coordination de Vincent Maroteaux et Michael Bloche, *1000 ans de Normandie, Richesses des archives départementales*, éd. Snoeck, Gand, 2017.

Etat des sources

AUX ARCHIVES DU CALVADOS

CPL/371-CPL/377. Projet de construction.

2FI/30. Les archives en 1929 : photographie.

N/2980/1. La construction de l'extension des années 1930, avec un projet de très beau bâtiment probablement non réalisé.

N/2939/1-N/2939/2. Le dossier du projet de construction des années 1960 : avec les photographies et plans du bâtiment à démolir, la correspondance de Sauvage avec le préfet en 1945 et dans l'immédiat après guerre.

3T : Dossiers des archives du service (en cours de classement et recotation), dont T/6028-T/6029 (anciennes cotes) : dossier de construction du bâtiment en 1963, avec photographies.

N/2980/2-N/2980/3. Construction du bâtiment et achat du rayonnage (1963).

CPL/1310-CPL/1332. 23 calques des plans de Léon Rème

5AV/6 : Enregistrement sonore de l'inauguration de 1963.

1013W/260/1. Façade du bâtiment des Archives départementales à démolir, dans le dossier de construction du bâtiment de la « Nouvelle préfecture » (1966)

2FI/609. Lots de photographies prises du bâtiment et de la salle de lecture, non datées [années 1970]

1727W/3. Extension des magasins et installation de déshumidificateurs (1974-1986)

2266W/14-2266W/16. Construction de l'extension avec la seconde tour d'archives (1992)

3189W69 ; 144J/217/5 ; 5AV/7 et 2AV/146 ; 23FI/266 : inauguration de 1992, photographies des espaces publics, discours d'Anne d'Ornano, enregistrement sonore et film de l'inauguration, photographies de l'inauguration.

23FI/1/1 : photographies des travaux livrés en 1992.

7AV/7 ; 7AV/14 ; 7AV/19. Témoignages collectés en 2017 de M^{me} Elisabeth Gautier-Desvaux (directrice de 1990 à 1992), Sylvie Le Clech (directrice-adjointe) et Sylvie Clair (directrice-adjointe).

AUX ARCHIVES NATIONALES

Fonds Gildas Bernard, 628 AP/1-628AP/7. 1 mètre linéaire

UNE PUBLICATION DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Texte et coordination éditoriale :

Julie Deslondes, directrice des Archives du Calvados.

Conception graphique :

Frédéric Turgis - La Belle ouvrage, 196 rue Caponière,
14000 Caen.

Impression :

Service imprimerie et éditique du département
du Calvados.

Numérisation et crédits photographiques :

Emmanuelle Amsellem, Emmanuel Blivet,
Annick Eveillard, Jessica Huyghe, Pascal Sellin
et Grégory Wait.

Remerciements :

Aux élus du Calvados pour leur soutien constant,
déterminé, et toujours chaleureux ;

À Monsieur le Préfet du Calvados qui a toujours apporté
une grande attention à la mission de service public
exercée par les Archives du Calvados ;

À l'ensemble des archivistes du Calvados, passés
et présents, qui par leur travail quotidien ont rendu
cette brochure possible, et particulièrement à tous ceux
qui ont prodigué conseils et relectures pour compléter
ce travail de synthèse ;

À Nadia Mahcer et Hélène Chédorge qui depuis 2016
ont apporté toute l'aide possible dans leurs missions
successives de directrice de la Culture ;

Aux services du département du Calvados qui nous
permettent jour après jour de réaliser notre travail
dans les meilleurs conditions ;

Aux universitaires, chercheurs amateurs
ou professionnels, acteurs du milieu associatif
qui aiment les archives autant que nous.

Caen, mars 2019

ISBN : 978-2-86014-117-8

Page de couverture
Façade du bâtiment
en 2019, © E. Blivet.

4^e de couverture
de bas en haut
La salle de lecture
des Archives en 2019,
© E. Blivet.

Les collections des
archives, © G. Wait.

Le bâtiment des Archives
en 2013, © G. Wait.

Page de titre
L'entrée du bâtiment
en 2019, © E. Blivet.



« C'est une histoire longue, aussi longue que l'histoire de notre pays, que ce petit ouvrage se propose de retracer, nous invitant à un voyage dans le temps et parmi le patrimoine écrit précieux de notre département. »

Jean-Léon DUPONT